



CLUB FRANÇAIS de l'AIREDALE TERRIER
& de DIVERS TERRIERS – (CFAT-DT)

Siège social : Domaine de la Rainerie - 89130 VILLIERS SAINT BENOIT
☐ 0608999871 Courriel : CFATDT@gmail.com site : www.cfatdt.com

CHT TN (renard/blaireau), CHT TN (Ragondin) , CHT BRO ONG (ongulés) ,
CHT BRO PG (petit gibier à poil)

Conditions pour l'obtention du titre de champion de travail des races gérées par le CFATDT

- Champion de travail sur ongulés : 2 CACT sous 2 juges différents , dont au moins 1 obtenu dans une épreuve organisée par le CFATDT + EXCELLENT dans une exposition Spéciale ou Régionale du Club
- Champion de travail sur petit gibier : 3 CACT sous 2 juges différents dont au moins 2 obtenus dans des épreuves organisées par le CFATDT + EXCELLENT dans une exposition Spéciale ou Régionale du Club
- Champion de Travail Terrier Naturel (renard/blaireau), avec 2 CAT attribués par 2 juges différents (français) + EXCELLENT dans une exposition Spéciale ou Régionale du Club
- Champion de Travail Terrier Naturel (ragondin), avec 2 CAT attribués par 2 juges différents (français) + EXCELLENT dans une exposition Spéciale ou Régionale du Club

Pièces à joindre([Scan ou photocopies](#))

Carnet de travail :

- 1/ 1^{ère} page avec le n° du carnet de travail et coordonnées du chien
- 2/ pages internes du carnet de travail avec, (date, lieu, Club organisateur, récompenses obtenues (nom des juges et signature.)

Autres justificatifs :

- 3 / notifications des juges. (échelle des points et attribution du CACT)
- 4/ slip de jugement (excellent en exposition)
- 5/ Pedigree du chien
- 6 / Empreinte ADN **Attention cet ADN doit être enregistré dans la base de donnée de la SCC**
- 7) TC1

La demande d'homologation doit être adressée par le Club à la SCC dans **les 2 mois qui suivent la dernière récompense .**

L'ADN n'est pas une récompense et ne peut être pris en compte dans le délai des deux mois de « dernière récompense ».

Les Scan ou photocopies des justificatifs devront être faits en pleine page pour pouvoir identifier l'exposition, la date, la race, la classe d'engagement, toutes les croix des résultats doivent être apparentes sur le côté droit. Il ne pourra pas être donné suite à une demande non accompagnée de tous les justificatifs nécessaires

IMPORTANT :

- Ecrire lisiblement, en caractères d'imprimerie.
- Indiquer E-mail ou Joindre 1 enveloppe timbrée (pour vous confirmer l'enregistrement)**
- Il ne pourra pas être donné suite à une demande non accompagnée de tous les justificatifs nécessaires.
- Demande à adresser à Jean Claude SAUCET**
- par mail : jcl.saucet.cfatdt@gmail.com ou par poste : 64 rue de Ronquerolles 95620 PARMAIN**

Pour les non-adhérents, faire parvenir avec les documents un chèque ou un virement de 15€ (par demande d'homologation) à l'ordre du CFAT & DT, pour l'enregistrement de celle-ci.

(Pour payer par virement : IBAN FR76 1027 8025 5200 0211 9490 161 - BIC : CMCIFR2A) tarif applicable à partir du 1er Janvier 2020

20 races de terriers : Airedale, Australian, Bedlington, Border, Brésilien, Cesky, Glen of Imaal, Irish, Irish Soft Coated Wheaten, Japonais, Kerry Blue, Lakeland, Manchester, Norfolk, Norwich, Russe, Sealyham, Silky, Toy, Welsh